

les provinces de l'Ouest pour la vente des terres des écoles (c'est-à-dire, conservées en fiducie pour le compte des institutions d'enseignement) aux soldats-colons; nombre de belles fermes ont ainsi été acquises à des prix très modérés.

On peut se rendre compte des progrès accomplis par cette colonisation en jetant un coup d'œil sur les nouveaux établissements des réserves indiennes. Par exemple, la réserve Pispot, près de Zehner, Sask., qui était entièrement inculte, a été complètement transformée; des bâtiments ont été construits, des clôtures faites, des puits creusés; 1,200 tonnes de foin ont été fauchées et, enfin, 2,200 acres de terres vierges ont été défoncées et mises en état de culture pour la récolte de 1921. Dans la réserve Ochoapowace, 1,650 acres de terre ont été défoncées, des bâtiments construits, des clôtures élevées, etc. Cette réserve est située près de Whitewood, Sask. Dans les réserves du lac Muskey et du lac Mistawasis, ouvertes à la colonisation en août 1920, chacun des colons a défoncé de 20 à 60 acres; il en est ainsi dans les autres réserves indiennes et dans les terres précédemment louées comme pâturages, dont les baux ont été résiliés ou sont expirés. Près de Calgary, Alberta, les colons installés sur l'ancien ranche Pope ont mis en culture 2,631 acres, élevé des bâtiments évalués à \$17,000 et construit des clôtures qui ont coûté \$2,605.

De la même manière qu'il choisit sa terre, le colon exerce également son propre choix dans l'achat du bétail et de l'outillage agricole, mais la Commission exerce son contrôle au moment de l'achat. Au moyen d'un arrangement conclu avec les fabricants d'instruments aratoires, de voitures et autre matériel agricole, un escompte spécial est accordé aux anciens militaires; sur \$14,055,470.10 d'achats, cet escompte a produit \$810,334.06. On a également acheté pour les soldats-colons \$10,562,239.11 de bétail. La totalité du bétail et de l'outillage agricole est achetée directement par la Commission, qui les leur revend, sous forme soit d'une promesse de vente, soit d'une vente avec condition résolutoire. Aucun paiement comptant n'étant exigé, la Commission vendresse réserve son privilège. C'est ainsi que la Commission se trouve propriétaire de 38,363 chevaux, 62,201 bêtes à cornes et de milliers de moutons, porcs, volailles et instruments aratoires.

On trouvera dans le tableau suivant la moyenne du coût d'une tête de bétail, par province:—

Provinces.	Chevaux.	Vaches.	Moutons.	Porcs.	Volailles.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
I. P.-E.....	186 66	83 84	10 95	18 64	0 55
N.-E.....	144 04	71 72	11 29	17 71	1 00
N.-B.....	163 77	61 36	9 24	15 82	0 89
Qué.....	127 54	72 49	11 90	16 39	0 91
Ont.....	142 22	98 73	14 51	18 26	0 77
Man.....	178 28	67 04	13 38	15 39	0 93
Sask.....	166 16	77 88	11 28	15 17	0 90
Alta.....	142 80	82 52	12 20	18 80	0 94
C.B.....	152 84	116 80	15 29	15 28	0 77
Moyenne pour la Puissance	156 65	83 42	12 66	16 99	0 82